

Communiqué de presse

Thermographie aérienne

Votre habitation est-elle bien isolée ?

Une thermographie aérienne de la commune de Saint-Héand a été réalisée dans le cadre d'une vaste campagne opérée à l'échelle de Saint-Étienne Métropole. Saint-Héand invite les habitants à venir récupérer gratuitement les images thermiques de leur logement, le mardi 5 décembre de 14h à 17h, à la mairie, sur inscription.

Un avion équipé d'une caméra infrarouge a effectué plusieurs survols de l'agglomération en mars 2016 et février 2017 et a pris à cette occasion des images thermiques des toitures des logements de la commune. L'analyse de ces images permet de connaître la température de chaque toit. Ces températures sont classées par couleur : un toit qui apparaît rouge sur l'image de thermographie est plus chaud en surface qu'un toit qui apparaît bleu. Mais de nombreux facteurs entrent en compte pour l'interprétation des images thermographiques : constitution des combles, nature des matériaux, couverture de la toiture, usage du bâtiment..., il est nécessaire de faire appel à un spécialiste.

Connaitre cette déperdition, c'est avoir un excellent indicateur de la déperdition globale de son logement. En effet, on estime que 30% des déperditions de chaleur se font par la toiture. Les causes d'une déperdition thermique importante peuvent provenir soit d'une toiture mal isolée, soit d'un logement trop chauffé. Quoi qu'il en soit l'isolation des toitures est souvent la première étape à réaliser, car le potentiel d'économies d'énergie est important.

Comment obtenir les images thermographiques de son logement ?

Les conseillers énergie du service public gratuit Rénov'actions42 sont là pour analyser avec les habitants les conclusions de ces mesures et les orienter vers des solutions personnalisées et adaptées.

Pour rencontrer les conseillers énergie Rénov'actions42, une permanence est organisée le mardi 5 décembre 14h à 17h, à la mairie – Saint-Héand.

Pour prendre rendez-vous, contacter la mairie au 04 77 30 41 23.

Attention aux démarchages commerciaux

Depuis quelque temps, des artisans qui se disent mandatés par la collectivité prennent contact avec les habitants du territoire afin de leur proposer des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Ils essayent de forcer la main aux habitants en prétextant que leur logement apparaît comme « mauvais » dans la thermographie aérienne, afin de leur vendre une prestation.

Saint-Étienne Métropole a en effet réalisé une thermographie aérienne de toutes les communes de son territoire : un avion équipé d'une caméra thermique a survolé le territoire, ce qui permet de connaître les déperditions de chaleur par la toiture des bâtiments. **Ces données ne sont ni transmises ni accessibles aux artisans du bâtiment.** Elles ont été transmises aux mairies, sur leur territoire communal, et une information sera faite au grand public qui pourra alors prendre RDV avec un conseiller énergie pour obtenir des explications sur son logement.

Si un artisan vous contacte en prétendant s'appuyer sur les données de thermographie aérienne, méfiez-vous et contactez votre mairie.